

## Nouvelles instances

Profitant de l'accalmie de l'épidémie en fin d'été, Hérault Energies a renouvelé ses instances de gouvernance le 25 septembre, suite aux élections municipales. L'élection du Comité syndical a été décentralisée et organisée de façon à en sécuriser au maximum le déroulement. Il a été renouvelé à 47 % associant élus ruraux et urbains, dont les représentants de la Métropole de Montpellier et de la ville de Béziers.

La proportion d'élus atteint désormais près de 25 %. Certes la parité n'est pas acquise mais on note une nette augmentation par rapport au Comité précédent. Le nouveau Comité sera totalement renouvelé en 2021 après que le Conseil Départemental aura désigné ses 10 représentants.

Qu'il me soit permis de remercier à cette occasion tou(te)s les élu(e)s qui au cours du mandat précédent ont permis à notre

syndicat d'avancer et en particulier ceux qui ont mis un terme à leurs activités électives. Je ne peux les citer tous ici, mais nos remerciements particuliers vont à notre ami Michel Bozzarelli, ancien président du syndicat et délégué assidu à la FNCCR. Qu'il profite, ainsi que nos autres collègues, d'une longue et agréable retraite.

**Jacques Rigaud,**  
Président d'Hérault Energies



## Rejoignez le nouveau groupement d'achats de véhicules électriques

Suite aux élections municipales, de nombreuses collectivités ont fait part au syndicat de leur désir de s'équiper en véhicules électriques. Pour répondre à ces besoins, le syndicat propose un nouveau groupement d'achat qui remplacera le marché en cours.

Constitué de 8 lots, il sera opérationnel au plus tard en avril 2021.

### > Nouvelle procédure <

En raison des délais très courts, le syndicat ne mettra pas en place de procédure de relance des documents manquants. En cas de non dépôt de l'ensemble des pièces justificatives demandées, la participation de la collectivité ne sera pas validée.

++ Infos et documents sur le site web du syndicat.

## La maîtrise d'ouvrage des travaux #compétence organisation du service public d'électricité

**Hérault Energies assure une partie de la maîtrise d'ouvrage des travaux de développement des réseaux publics de distribution d'électricité (effacement, extension, renforcements et sécurisation) des communes adhérentes lui ayant transféré leur compétence.**

Dans le domaine de la distribution publique de l'électricité, le concessionnaire (ENEDIS ou CESML) et l'autorité concédante (Hérault Energies) se partagent les interventions sur les réseaux concédés.

Ces travaux sont réalisés à la demande des communes ou à l'initiative d'Hérault Energies, avec une priorité : l'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité.

L'enfouissement est une opération complexe puisqu'elle peut mobiliser plusieurs maîtres d'ouvrage (commune, communauté d'agglomération, syndicat d'eau et d'assainissement, département...), et donc suppose la coordination des différents intervenants.

L'exercice de la maîtrise d'ouvrage par le syndicat génère des avantages non négligeables pour l'ensemble des protagonistes. Hérault Energies coordonne ainsi l'enfouissement de l'ensemble des réseaux de distribution, d'éclairage public et de communications électroniques.

Pour une plus grande réactivité, il s'appuie sur ses marchés à bons de commande : marchés d'études, de travaux, de diagnostic amiante, de maîtrise d'œuvre, panneaux d'information...

### >>> Répartition des coûts

Après inscription de l'opération au programme annuel arrêté avec le concessionnaire, Hérault Energies - maître d'ouvrage - préfinance la partie relative aux travaux concernant le réseau de distribution publique d'énergie électrique. La dépense est inscrite à son budget d'investissement ainsi que les recettes correspondantes escomptées.

Les budgets communaux ne supportent, au final, qu'une partie du montant de l'investissement total, plus ou moins importante, selon le classement en régime rural ou urbain de la commune.

> En zone rurale, le financement extérieur est apporté par le CAS FACE (compte d'affectation spécial de l'État) ou le Département.

> En zone urbaine, le socle de l'engagement du concessionnaire (ENEDIS ou CESML) au côté de l'autorité concédante, est une convention, renouvelée périodiquement, qui définit dans la durée les participations du distributeur, les modalités de fonctionnement des différents programmes ainsi que les ouvrages bénéficiaires de ces financements.

Extraits Sigef

**DELAI** Compte tenu des différentes étapes techniques et administratives, ainsi que la recherche de financements à effectuer avant le démarrage des travaux, il est primordial que les communes nous informent de leurs projets à minima un an avant l'échéance.

## Territoire d'énergie Occitanie

Suite au renouvellement des Comités des syndicats d'énergies d'Occitanie, les présidents ont repris contact le 5 novembre, sous la présidence de M. Roland CANAYER du syndicat du Gard. Cette réunion organisée en visioconférence par mesure de sécurité a permis pour beaucoup d'élus de faire connaissance puisque 9 des 13 présidents sont nouvellement élus. Au-delà de cette prise de contact, l'objet de cette réunion était de préparer l'Assemblée générale annuelle où seront déterminées les orientations de travail pour 2021. A l'ordre du jour, la recherche d'efficacité dans l'organisation de notre Entente, la refonte de nos partenariats avec la Région Occitanie et l'ADEME, l'impact du Plan de Relance de l'Etat sur nos activités, en particulier dans le domaine des infrastructures de recharge des véhicules électriques.

## Mobilité électrique

*Silence, on tourne !*



France 3 Occitanie s'intéresse au marché de la voiture électrifiée et des bornes de recharge. L'occasion pour le syndicat, de promouvoir le réseau REVEO et son action pour le développement durable et de la transition énergétique, au service des communes et des habitants de l'hérault.

++ La diffusion du reportage sera annoncée sur la page facebook du syndicat

## Amélioration énergétique : vos travaux vous rapportent ! #CEE

**De nombreuses collectivités qui réalisent des travaux dans leurs bâtiments et infrastructures institutionnels, flotte de véhicules, éclairage public négligent de valoriser leurs certificats d'économie d'énergie (CEE) soit par manque de temps et d'information ou simplement parce qu'elles perçoivent le montage du dossier comme trop complexe. Elles passent ainsi à côté de primes particulièrement intéressantes.**

### >>> Le syndicat, collecteur de CEE

Hérault Energies facilite les démarches de valorisation des CEE en regroupant les opérations réalisées, puis en déposant de manière globale les CEE au Pôle National.

Ce regroupement permet de :

- > Atteindre plus facilement le seuil minimum de dépôt
- > Déléguer la gestion administrative des dossiers
- > Valider techniquement les dossiers lors du

dépôt

> Optimiser la revente des CEE grâce à un volume de CEE plus important

### >>> Reversement : 2 possibilités

Les certificats enregistrés seront valorisés financièrement a minima une fois par an.

Les recettes seront retournées aux collectivités participantes au prorata de leur volume de CEE enregistrés : soit sous forme d'actions pédagogiques ou reversement financier

### >>> Comment bénéficiaire de ce service

La collectivité doit signer une convention après approbation de son assemblée délibérante. Ce document fixe les engagements du syndicat et du bénéficiaire, ainsi que les conditions financières et la durée du partenariat.

++ Infos : [www.herault-energies.fr](http://www.herault-energies.fr)

// Valérie Forré

[v.forre@herault-energies.fr](mailto:v.forre@herault-energies.fr)

## Transition énergétique : et si on diminuait l'éclairage nocturne ? #éclairage public



**Au cours de 4 réunions publiques (octobre), le syndicat Hérault Energies a interpellé et sensibilisé les collectivités sur la diminution de leur éclairage nocturne.**

Pour la centaine de communes présentes, l'enjeu d'un projet d'éclairage est de concilier éclairage et environnement et de s'interroger sur la pertinence d'éclairer certains endroits tout en respectant les particularités de chaque territoire.

Parmi les différents moyens identifiés pour atteindre cet objectif, le syndicat a présenté le dispositif d'extinction nocturne.

Le lien entre l'éclairage public et la sécurité a été abordé mais également les économies énergétiques et financières, les enjeux environnementaux, la pollution lumineuse, la préservation de la biodiversité,... grâce aux retours d'expérience des com-

munes du Pradal, Mauguio-Carnon et Prades le Lez permettant ainsi d'avoir une meilleure vision des réalités de terrain.

### >>> Responsabilités, procédures...

L'expérimentation tente de nombreux élus et le syndicat Hérault Energies peut les conseiller et les accompagner dans la mise en place de cette mesure dans les règles : information de la population, signalisation des dangers, horaires, localisations...

A cet effet et pour que l'extinction de l'éclairage urbain soit accueillie favorablement par les riverains, le syndicat a créé un «kit» comprenant différents supports administratifs, techniques, de communication.

++ Infos : [www.herault-energies.fr](http://www.herault-energies.fr)

// **Cassandra Rigaud** [c.rigaud@herault-energies.fr](mailto:c.rigaud@herault-energies.fr)

**Nouvelles instances** Dans la foulée des élections municipales, les conseils municipaux et communautaires des collectivités adhérentes ont désigné leurs délégués afin de siéger au sein du syndicat. Le 25 septembre, les représentants du comité syndical ont alors élu les membres du bureau syndical et les vice-Président(e)s d'Hérault Energies.

Toutes les représentations sont consultables dans la rubrique «vous connaître - fonctionnement instances» de notre site internet.

**Publication institutionnelle** Une plaquette de présentation de l'activité du syndicat est téléchargeable sur le site internet.